



**INITIATIVE INTERNATIONALE
POUR DES ACTIONS HUMANITAIRES
ET DE DEVELOPPEMENT
EN AFRIQUE**

**INTERNATIONAL INITIATIVE FOR HUMANITARIAN AND
DEVELOPMENT ACTIONS IN AFRICA**
«IHUDAF» en sigle,

Email : buro.goma@ihudaf.org
ihudaf@yahoofr.com

Web site : www.ihudaf.org

RAPPORT ANNUEL 2011

Contacts : 0813051491, 0808493262
0991360804, 0812352881
0808403297, 0808509113

Février 2011

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2011

0. INTRODUCTION

L'Organisation Non Gouvernementale, INITIATIVE INTERNATIONALE POUR DES ACTIONS HUMANITAIRES ET DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE en français ou INTERNATIONAL INITIATIVE FOR HUMANITARIAN AND DEVELOPMENT ACTIONS IN AFRICA en anglais, «IHUDAF» en sigle, est une ONG nationale de droit congolais, créée en mars 2010, avec comme objectif principal d'initier et de soutenir les actions humanitaires et de développement durable des communautés de base dans la dynamique d'éradiquer la pauvreté extrême et la famine conformément aux objectifs du millénaire tels que définis par les Nations Unies. IHUDAF est aussi engagé à la promotion des droits humains, à la satisfaction des besoins sociaux de base de la population et à la préservation de l'environnement.

Pour cela, les Objectifs du Millénaire pour le Développement au nombre de huit à savoir (i) réduire l'extrême pauvreté et la faim, (ii) assurer à tous l'éducation primaire, (iii) promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, (iv) réduire la mortalité infantile (v) améliorer la santé maternelle (vi) combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies (vii) assurer un environnement humain durable et (viii) construire un partenariat mondial pour le développement constituent un cadre de référence auquel souscrit IHUDAF pour mener son combat de lutte contre la pauvreté.

En outre, le Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté « DSCRP » publié par la République Démocratique du Congo en juillet 2006 est une source potable intarissable qui alimente la stratégie de l'ONG IHUDAF.

Sur le plan légal, IHUDAF est opérationnel avec les documents suivants :

1. F.92/14.828 portant No Just/SG/20/658/2011 du 16 mai 2011 délivré par le Ministère National de la Justice et des Droits Humains
2. Attestation d'identification des ONG / DH No090 / 2011 délivré à Kinshasa le 19/05/2011 par le Secrétariat Général aux Droits Humains du Ministère National de la Justice et des Droits Humains
3. Attestation d'enregistrement No JUST.2/062/GS/CA/DP-NK/201 délivré à Goma le 05/05/2011 par la Division Provinciale de la Justice du Nord Kivu.

IHUDAF a une mission sociale, humanitaire, droits humains et de développement durable. Son ambition est d'envergure internationale. Son siège social est établi à Goma, dans l'enceinte de l'UCOOPANOKI, sise sur l'avenue ISHASHA, No 20, Quartier Katindo Gauche, Commune de Goma, sur la route UNICEF.

Sa devise : Combattre la faim et la famine par l'auto prise en charge.

Son slogan : Ce que vous faites pour moi sans moi ; vous le faites contre moi.

I. RAYONS D'ACTION

1.1. Province du Sud Kivu

Dans cette province, IHUDAF est actif dans le territoire de Kalehe précisément dans le groupement de Mbinga Nord notamment dans les localités de Lutumba, Kalangala, Kanyanja, Rugusa et Chibimbi.

1.2. Province du Nord Kivu

Dans cette province, IHUDAF est opérationnel dans les territoires suivants :

1.2.1 Territoire de Rutshuru.

Collectivité de Bwito dans les localités de Katsiru, Nyanzale, Kikuku, Bambo, Kishishi, Bwalanda (Katwe), Lusogha, Birundule, Mushabagwe, Katoro/Kashalira, Kibirizi, Tongo.

Collectivité de Bwisha dans les localités de Rubare, Jomba, Rumangabo, Rugari, Kalengera, Ntamugenga.

1.2.2. Territoire de Masisi :

Collectivité des Bahunde dans les localités de Kibabi, Ngungu , Buabo, Loashi et Masisi Centre.

1.2.3. Territoire de Nyiragongo :

Munigi, Mudja, Buvira, Kibumba, Kasenyi,

N.B. : Voir ces zones opérationnelles sur la cartographie, Annexe I.

II. ACTIVITES REALISEES EN 2011

En 2011, les activités ont été réalisées par IHUDAF dans les secteurs suivants:

1. Sécurité Alimentaire,
2. SGBV
3. Education
4. Santé
5. Protection de la femme et de l'enfant
6. Environnement
7. Promotion des droits humains
8. Infrastructures des routes de desserte agricole

II.1. Sécurité Alimentaire

Etant donné que le développement rural constitue une place importante dans le programme national de relance de l'économie et la réduction de la pauvreté, IHUDAF a orienté ses activités dans l'agriculture et l'élevage ainsi que dans d'autres activités intégrées. C'est dans ce cadre que IHUDAF a intensifié ses négociations amorcées en 2010 avec les grands propriétaires terriens pour l'acquisition des portions des terres cultivables à mettre à la disposition de ses bénéficiaires. 30 hectares additionnels ont été obtenus dans la collectivité de Bwito à Rutshuru et à Kibabi dans le Masisi. Au total, IHUDAF a mis à la disposition de ses bénéficiaires 232 hectares où l'on a cultivé les cultures vivrières notamment le haricot, le maïs, la pomme de terre, le manioc, la banane, l'arachide et le sorgho ainsi que les cultures maraichères telles que la tomate, le chou, la carotte, l'aubergine et l'ognon.

Dans la dynamique de croître la production, IHUDAF a recouru à la technicité de six moniteurs agricoles et aux expériences paysannes pour encadrer la population à travers la vulgarisation des techniques culturales modernes.

IHUDAF a contribué de cette manière à la création de l'emploi (8), à l'écoulement des produits agricoles des antennes vers Goma et encouragé la population à mener des activités agricoles à impact rapide et riche en nutriments protéiniques.



*Les producteurs de la tomate encadrés par IHUDAF à Kako/Rutshuru vendent leurs produits au prix derisoir.
Les acheteurs de grands centres viennent s'approvisionner dans cette localité.*

L'ultime objectif de ce secteur est le rétablissement de l'autosuffisance alimentaire, la réalisation du surplus commercialisable et la monétarisation du monde rural.

A Lutumba, IHUDAF est à sa deuxième récolte de la tomate et de l'oignon rouge et de l'aubergine. 430 paniers de 25kgs chacun soit, 10750kgs de tomates ont été produits. L'élevage des poules prospère à Lutumba et IHUDAF y vulgarise l'élevage des poules pondeuses et de chairs (213 poules).

La production de la banane dans cette localité a baissé par rapport à 2010 à cause de la maladie des bananiers appelée « le wilt bactérien » qui continue à causer beaucoup de dégâts. Une sensibilisation sur la prévention de ce fléau qui ruine l'économie de ménage et dégrade le panier ménager a été fait.

Dans le territoire de Nyiragongo, IHUDAF y a mené une enquête pour circonscrire la problématique de la sécurité alimentaire étant donné la production est loin de satisfaire les besoins alimentaires exprimés par la population.

D'après cette enquête, le déficit vivrier est dû à l'insuffisance de bonnes variétés de culture, manque de toute sorte d'intrants (outils aratoires, manque de produits phytosanitaires, manque des agronomes qualifiés et à l'absence de certains moniteurs dans ce territoire.

Dans la collectivité de Bwito, 15 groupes solidaires de 25 personnes par groupe ont été créés dans les localités de Nyanzale et de Katsiru dans un cadre de projet pilote. Après vente de la production communautaire de deux tonnes de maïs, ces groupes ont achetés 15 moutons et chaque groupe gère un mouton. L'ultime objectif est de parvenir à offrir chaque membre un mouton d'ici 2013.



Une femme de Kibirizi revenant du champ communautaire transportant du bois, enfant sur les épaules et avec une grossesse d'environs 7 mois.

Partout ailleurs où IHUDAF dispose des antennes, des champs communautaires ont été exploités par ses bénéficiaires. En annexe, le tableau qui reprend les superficies emblavées et nombre de bénéficiaires. Annexe II.

Dans le cadre de partage d'informations sur la sécurité alimentaire, IHUDAF a participé à Goma à 12 réunions mensuelles tenues tous les 1^{ers} mardi du mois par le cluster Sécurité Alimentaire sous le lead de FAO. En outre, IHUDAF a participé à 10 réunions mensuelles du cluster Relèvement Précoce (RP) Early Recovery qui sont tenues chaque 1^{er} vendredi du mois.

II.2. SBV

Il s'agit dans ce secteur des activités de prévention et de protection à travers la vulgarisation de la loi sur les violences sexuelles et celle de la protection de l'enfant, le référencement des cas de VS, la dénonciation des auteurs et ou complices pour qu'ils soient punis selon la loi.



Les membres de comité local de développement de Rubare avec l'appui de IHUDAF en formation sur la violence basée sur le genre et le sexe le 02 juillet 2011.

Il a été organisé 10 séances en 2011 de sensibilisation et de vulgarisation de la loi sur la violence sexuelle à Katsiru, Nyanzale, Bambo, Kibirizi, Tongo, Birundule, Kishishe Kibabi, Rubare et Lutumba en raison d'une séance par antenne suivie par la remise du dépliant de la loi sur la VS pour une large diffusion. Des messages de sensibilisation ont été passés à la radio communautaire de Nyanzale.

II.3. Education

IHUDAF s'est beaucoup penché dans ce secteur à la sensibilisation - conscientisation de la population sur l'importance de l'éducation pour qu'elle envoie à l'école les enfants en âge scolaire primaire sans distinction de sexe. Ceux qui ont dépassé l'âge scolaire ont été encouragés à intégrer les centres de remise de niveau ainsi que les centres d'apprentissage des métiers ou à être créatif pour se prendre en charge. Malheureusement, ces centres sont presque inexistants là où IHUDAF est opérationnel et cette question fera l'objet d'un plaidoyer en 2012. Au total, 951 personnes ont été touchées par cette sensibilisation.

Par ailleurs, les responsables des écoles et les élèves ont été sensibilisés sur l'importance de jardins scolaires et l'élevage à impact rapide dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire. Au total, 12 écoles ont été visitées et sensibilisées sur l'importance de jardins scolaires. En 2011, seulement deux écoles ont mis en pratique cette recommandation.



Une salle de classe évaluée par IHUDAF



L'enseignant devant ses élèves, il se pose un problème réel d'infrastructures



Cette salle de classe en état de délabrement est à construire à Katoyi / Masisi

Le grand problème qui se pose en termes d'éducation est la vétusté des infrastructures scolaires, le niveau bas des responsables des écoles et des enseignants (personnel non qualifié), la précarité financière des parents pour la prise en charge scolaire de leurs enfants dont la conséquence est la déperdition scolaire.

Pour ce qui est de l'encadrement des ex EAFGA, IHUDAF a encadré six filles en coupe couture à Nyanzale. 12 garçons de ce même milieu ont été réfractaires à cette activité car ils préfèrent la menuiserie et la mécanique.

En 2011, IHUDAF a enregistré 152 ex EAFGA dont les activités de réinsertion sociocommunitaires sont à initier pour leur auto prise en charge.

En vue de contribuer à l'amélioration du système éducatif de qualité, accessible à tous les enfants et qui protègent tous les enfants, un plaidoyer tous azimuts sera mené en 2012 étant donné que le futur d'une nation dépend de l'éducation de la jeunesse.



Les latrines de certaines écoles sont un danger pour les élèves, cfr Katoyi

II.4. Santé

Les activités principales dans ce domaine ont été axées sur la sensibilisation du danger VIH/sida car cette épidémie est en nette progression avec un taux de prévalence de 4,5% (PNMLS, 2004) et la sensibilisation sur le mariage précoce. Le VIH/SIDA constitue une menace au développement social.

Cette activité n'a pas tellement été développée en 2011. Elle a été menée dans trois écoles de Nyanzale.

II.5. Environnement

IHUDAF a eu de contacts fructueux avec (i) SDLD/GTCR-NK (Synergie pour le Développement et Lutte contre la Déforestation et la Dégradation des Forêts) (ii) Fonds de la Société Civile et (iii) The Gorilla Organization dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique à travers les activités de reboisement. L'objectif était de solliciter un partenariat pour l'élargissement des activités de reboisement et de protection de l'environnement où 6.600 bénéficiaires sont en attente des intrants.

Avec ses partenaires sur terrain, IHUDAF a planté 1.533 arbres à Bambo et 565 arbres à Katsiru en collaboration avec l'initiative Locale de Développement SRDI (Synergie des Retournés et de Rapatriés pour le Développement. Du côté du territoire de Kalehe dans le Sud Kivu, APILD (Association pour la Promotion des Initiatives Locales des Défavorisés) a planté 630 arbres à Kalangala non loin du centre commercial de Nyabibwe.

II.6. Promotion des droits humains

55 cas d'arrestations arbitraire ont été dénoncés et suivis auprès de la PNC dont 16 à Nyanzale, 6 à Katsiru, 22 à Nyanzale et 13 à Kiniezire. Les victimes ont été relâchées sans paiement des amendes transactionnelles. Cinq ateliers de formation sur les instruments juridiques de droits de l'homme, les droits et devoirs des citoyens, les méthodes non violentes de réclamation d'un droit ont été tenus dont les bénéficiaires sont les organisations locales. Il s'agit de : APILD de Mukwidja (Association pour la Promotion des Initiatives Locales de Défavorisés, SRDI (Synergie de Retournés et des Rapatriés pour le Développement Intégral) de Nyanzale, Fondation Adèle / Bons samaritains de Kibabi, APEDI (Action Paysanne pour le Développement Intégré de Ntamugenga et ASOPLACAF (Association des Planteurs de Café) de Rubare.



Pleinière de la formation sur les droits des enfants et femmes à Nyanzale

II. 7. Infrastructures des routes de desserte agricole

Tout au long de 2011, IHUDAF a sensibilisé les chefs des antennes ainsi que les autorités locales sur l'importance de la réhabilitation des routes de desserte agricole et de faire sa préoccupation cette activité. De commun accord, 35 kms seront réhabilités en 2012 à Masisi et à Rutshuru.

II.8. Protection de l'enfant

Chaque enfant a droit à un enregistrement à la naissance et à une nationalité. En République Démocratique du Congo, la notion de déclaration des enfants à la naissance à l'état civil pour enregistrement est ignorée de manière générale par les communautés de base surtout que les conflits armés ont entraîné de traumatisme au sein de cette population ; ce qui fait que parler de déclaration d'un enfant à la naissance est un sujet tabou. Ce qui expose ces enfants à une probable apatridie le jour où l'Etat congolais mettra scrupuleusement la loi sur la nationalité. Par ailleurs, les enfants ont plusieurs noms ; en outre les parents changent ces noms à leur gré tout en ignorant les conséquences qui en découlent.

Constatant cette rancune, IHUDAF a fait la sensibilisation pour que les parents de donnent un nom qui a une signification culturelle, nom qui ne doit pas changer selon les humeurs des parents, de le maîtriser et de faire enregistrer ces enfants à l'état civil. A titre d'exemple, un nom de Bonne Fête est attribué à un enfant qui est né en janvier au lieu de Bonane ou Bunane. Quoique les bureaux de l'état civil soient éloignés des villages, cette information est entrain de circuler même si des résultats concrets n'ont pas été enregistrés. Dans la collectivité de Bwito, 36 enfants ont eu leurs actes de naissance.

A une échelle restreinte, des discussions ont eu avec 32 adolescents (11 filles et 21 garçons âgés de 13 à 16 ans de Kiniezire pour circonscrire la problématique de leur vécu quotidien. Parmi ces adolescents, 15 vont à l'école. Il ressort de cet entretien que le favoritisme des garçons par rapport aux filles est un signe discriminatoire car la plupart des travaux ménagers d'appui aux parents (aller chercher de l'eau à la rivière, laver les assiettes, faire la propreté de la maison) sont faits par les filles. Pour cela, les parents préfèrent envoyer les garçons à l'école et garder les filles à la maison. Cet acte discriminatoire expose les filles au mariage précoce qui est aussi encouragé par les parents.



Les filles identifient leurs problèmes rencontrés dans la communauté rurale de Nyanzale



Les enfants en atelier sur la violation de leurs droits à Bwito / Tongo

A Nyanzale, 36 enfants ont été sensibilisés sur leurs droits

II.9. Ouverture des antennes

Pour décentraliser et rapprocher les activités aux bénéficiaires, IHUDAF a augmenté les antennes dans les milieux ruraux Il s'agit de : Katsiro, Kibirizi, Katwe, Kibabi, Masisi centre, Mukwidja, Rubare, Kalengera, Ntamugenga,

II.10. Collaboration avec les autorités locales

Dans sa politique opérationnelle, IHUDAF a mis l'accent sur une franche collaboration avec les autorités locales. C'est ainsi que sur invitation de l'administrateur de territoire de Masisi, Marie Claire Bangwene, une équipe de

IHUDAF en provenance de Goma, Masisi centre, Nyanzale et Katsiru a participé au défilé organisé à Kitshanga le 30 juin 2011 qui symbolisait la restauration de l'autorité de l'Etat sur cette partie du territoire. A cette occasion, un discours a été prononcé par IHUDAF dont l'essence consistait à l'auto prise en charge pour un développement participatif.



Défilé staff IHUDAF en provenance de Goma, Nyanzale et Masisi à Kitshanga le 30 juin 2011

II.11. Missions et Renforcement des capacités

Le président du Conseil d'Administration, le Secrétaire Exécutif ainsi que le Chargé de Programme ont effectué une mission de suivi et évaluation des activités du 02 au 06 juillet à Katsiru, Kikuku, Kibirizi, Bambo et à Nyanzale

Le Chargé de Programmes a effectué une mission à Bujumbura du 01^{er} au 05 Août 2011 pour représenter IHUDAF à l'atelier de renforcement des capacités des organisations de la société civile des Pays des Grands Lacs financé par la fédération Genevoise de coopération (FGC) , IRED et la Direction Générale de l'ADISCO (Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines) ; une formation de haut niveau en business plan et a

saisi cette opportunité pour participer à du RAPES-GL (Réseau des Acteurs pour la Promotion Economique et Sociale dans la Région des Grands Lacs) dont le siège a été établi à Bujumbura. Sur le plan national, IHUDAF a participé à Bukavu à la création de la PAPES (Plate forme Nationale des Acteurs pour la Promotion Economique et Sociale) dont le siège est à Bukavu.

Une mission conjointe IHUDAF et FEFIPOTE (Fédération Filière Pomme de Terre et Environnement) a été organisée en le 25 aout 2011 à Kibabi et à Rubaya pour identifier les terrains potentiels devant abriter les sites des semences améliorées ainsi que les poches géographiques des multiplicateurs de la filière pomme de terre.

Le président du Conseil d'Administration s'est rendu à Kinshasa du 10 au 16 décembre 2011 pour rencontrer des bailleurs de fonds. Il a été à l'ambassade des Etats Unis et à celle de la Grande Bretagne. Une promesse a été faite par l'ambassade des Etats Unis pour appuyer les agriculteurs en outils aratoires.

Le chargé de Programme a participé à l'atelier de plaidoyer sur l'entrepreneuriat des jeunes organisés par RAPES- GL/RDC du 18 au 19 décembre à la procure du diocèse de Kasongo à Bukavu.

Le chargé de Programmes a participé à la réunion de la Ligue des Droits de l'Homme dans les Pays de Grands Lacs (LDGL) tenue à Goma le 29/11/2011. Des accords sont à signer entre IHUDAF et PAIDEK en termes des crédits campagnes agricoles remboursables pour appuyer la culture de pomme de terre.

IHUDAF est membre fondateur en 2011 de RAPES (Réseau des Acteurs pour la Promotion Economique et Social dans la région de Grands Lacs), PAPES Plate forme nationale des Acteurs pour la Promotion Economique et Sociale) et FEFIPOTE (Fédération de la Filière Pomme de Terre et Environnement) dont il en assure le secrétariat.

II.12. Réunions

IHUDAF a tenu une réunion ordinaire du Conseil d'Administration le 3 juillet 2011 et une réunion extraordinaire le 4 octobre 2011. Pour la réunion extraordinaire, il s'agissait pour IHUDAF d'évaluer le niveau d'avancement des activités par rapport à la planification, le degré de cotisation des membres, l'admission des nouveaux membres et à l'amendement du plan triennal 2012-2014. Quatre nouveaux membres ont été admis et le plan triennal adopté après amendement. Le plan triennal est disponible sur le site www.ihudaf.org.

Le Secrétariat Exécutif a tenu quatre réunions trimestrielles conformément au Règlement Intérieur.

III. DIFFICULTES RENCONTREES

- ✚ N'ayant pas encore accédé à un financement extérieur, les cotisations mensuelles des membres n'ont pas été à la hauteur des besoins de fonctionnement de l'organisation ;
- ✚ La sensibilisation pour la déclaration des enfants à la naissance est un message qui passe difficilement compte tenu de l'ignorance des parents sur sa quintessence ;
- ✚ Des cas isolés d'insécurité n'ont pas permis aux superviseurs des antennes de mener convenablement leur travail ;
- ✚ Les barrières culturelles et l'ignorance des femmes sur leurs droits restent un de grands défis à combattre dans la communauté ;
- ✚ Insuffisance des outils aratoires et semences à distribuer par rapport aux ménages démunis identifiés ;
- ✚ L'inaccessibilité de certains milieux à cause de l'état d'impraticabilité des routes ;

- ✚ La population riveraine du parc national menace le parc pour couper les bois de chauffe et de construction.
- ✚ La population à peine rentrée dans leurs villages demeure paupérisée et se confronte à des difficultés d'accès aux besoins sociaux de base (alimentation, santé, éducation, habitat,..).
- ✚ Le manque de mobilité du siège Goma vers les antennes qui nécessite un moyen de transport pour faire le suivi et évaluation de ses activités.
- ✚ Le circuit de commercialisation des produits agricoles ne favorise pas les producteurs. Il existe plusieurs intermédiaires avant d'atteindre le consommateur final.
- ✚ Le manque d'unité de transformation ou de conservation de certains produits agricoles (tomates, huile végétale, lait, bananes,)
- ✚ L'analphabétisme des femmes et des enfants de 10 à 16 ans se fait manifester en milieu rural et le besoin se fait sentir partout où IHUDAF intervient.
- ✚ L'absence des crédits agricoles pour faciliter l'exécution des travaux champêtres,
- ✚ La non scolarisation des enfants suite à paupérisation généralisée.
- ✚ Le manque de moyens financiers pour appuyer les besoins exprimés par les ex EFGA en termes d'intégration socio-économique.

IV. LECONS APPRISES

- ✚ La contribution des membres de IHUDAF a quand même contribué au fonctionnement du bureau de coordination, l'exécution et le suivi des activités surtout en matières d'appui et assistance aux vulnérables ;
- ✚ La participation communautaire a constitué une base de pérennisation des activités car le bénéficiaire se sent responsable du projet ;
- ✚ La culture locale demeure un handicap pour le développement de la femme rurale sur le plan démocratique socio-économique ;

- ✚ Les populations bénéficiaires sont encore traumatisées par les effets de la guerre; cela a un impact négatif vers l'auto prise en charge efficace ;
- ✚ Le parc national et les aires protégées constituent pour la population une source d'approvisionnement en énergie domestique et matière première pour la construction rurale ;
- ✚ Les besoins sociaux de base (accès aux soins de santé, accès à une alimentation régulière, saine et équilibrée, accès à l'éducation, accès à l'eau potable, accès à une justice équitable, accès à une habitation décente) constituent un défi majeur à relever.

V. PERSPECTIVE D'AVENIR

Redorer le Kivu de son image de grenier de la région de Grands Lacs, l'accès de la population aux besoins sociaux de base tels que l'alimentation, la santé, l'eau potable, l'éducation, l'emploi sont les champs de bataille de l'ONG IHUDAF. Tous ses besoins passent inéluctablement par la sécurité alimentaire car un ventre affamé n'a point d'oreille dit-on. La sécurité alimentaire caractérisée par une prise de trois repas diversifiés par jour ne devrait pas être un luxe pour un pays comme la République Démocratique du Congo qui regorge des potentialités énormes tant au niveau du sol que du sous sol.

A cet effet, l'intensification de l'agriculture diversifiée notamment le haricot, le maïs, l'arachide, la pomme de terre et le manioc ainsi que l'élevage du petit bétail sera une priorité pour IHUDAF en regroupant tous ses bénéficiaires dans de groupes solidaires de 25 personnes avec l'instauration d'un système de crédit rotatif en nature ou en espèce. Par ailleurs, des cantines populaires et des dépôts d'évacuation des produits agricoles vers Goma seront créés dans toutes les antennes et un grand dépôt constitué à Goma. Ces produits seront conditionnés et étiquetés pour approvisionner les pays voisins et la ville de Kinshasa. Il est à noter que ces produits agricoles seront accessibles à chaque citoyen.

Pour ce qui est des besoins sociaux dans sa globalité, les questions suivantes méritent d'être analysées dans sa profondeur : Qui a accès à l'éducation ? Qui a accès aux soins de santé ? Qui a accès à la justice équitable ? Combien de repas par jour prend un simple citoyen ? Ce sont des préoccupations que IHUDAF va développer et partager avec ses partenaires sur le terrain pour un réveil de conscience collective en vue de ramener la population à se prendre en charge. Le slogan de IHUDAF au moment de la sensibilisation conscientisation : «ce que vous faites pour moi sans moi, vous le faites contre moi». Un plaidoyer tout azimut : autorités aux niveaux central, provincial et local, bailleurs de fonds soucieux du bien être de la population, ONG tant internationales que nationales, agences du système des nations Unies seront contactées à ce sujet.

La région du Kivu est dans une phase post conflit, la paix consolidée est en train de s'étendre dans tous les coins et recoins de cette région. Les déplacés dans les camps et en familles d'accueil vont sans doute regagner leurs milieux d'origine. Il en est de même pour les réfugiés qui sont dans les pays voisins. La sensibilisation-conscientisation pour une cohabitation pacifique n'est pas l'apanage d'une seule institution ou d'un individu. Les efforts conjugués pour ramener les communautés à vivre ensemble devraient être encouragés. Dans ce cadre, IHUDAF s'impliquera dans cette dynamique pour que la paix durable s'installe dans cette région car il n'y a pas de développement durable dans une zone à conflit perpétuel.

Le réchauffement climatique est une menace réelle de la planète terre. Parmi les conséquences liées à des conflits armés figurent la destruction méchante des écosystèmes et de l'environnement. La reconstitution de l'environnement passe par un slogan «pour un arbre coupé, planter deux arbres». L'éducation à la préservation des acquis naturels, la lutte contre les érosions à travers les ateliers seront intensifiées sur toute l'étendue du rayon

opérationnel de IHUDAF. Ainsi, la reforestation et le recouvert du sol seront une source d'oxygène dépourvue de gaz carbonique.

Enfin, IHUDAF est une ONG nationale à ambition internationale dont les projets pilotes sont installés dans le Nord et le Sud Kivu. Pour cela, IHUDAF compte capitaliser tout d'abord ses expériences dans les deux Kivu et étendre ses activités partout ailleurs en République démocratique du Congo et dans d'autres pays.

VI. CONCLUSION

IHUDAF est à sa quatrième année d'opérationnalité quoique les documents juridiques aient été obtenus en 2011. La lutte contre la faim et la famine est l'une de ses grandes priorités en même temps que la préservation de l'environnement et l'accès de la population à des besoins sociaux de base.

IHUDAF est parvenu à créer un site web site www.ihudaf.org qui peut être sollicité pour toute fin utile. Néanmoins, ce site est un chantier qui sera mis à jour régulièrement.

IHUDAF demeure convaincu que l'avenir d'un peuple est dans les mains de ce peuple. Ce qui est important pour les acteurs de développement et humanitaire ; c'est d'éveiller la conscience de ce peuple pour l'amener à identifier lui-même ses problèmes, les arranger par ordre prioritaire et de mener des actions concertées pour résoudre ces problèmes. C'est de cette manière que l'on peut atteindre le développement durable.

IHUDAF compte mener ses actions en synergie avec les autres acteurs de développement et humanitaire sur le terrain en vue de partager des expériences et d'éviter la duplication. Par ailleurs, en vue d'atteindre ses objectifs, la collaboration avec les autorités à tous les niveaux sera renforcée

pour que l'appropriation des projets par les bénéficiaires se fasse avec l'appui de ces autorités

En vue de concrétiser ses objectifs, IHUDAF va multiplier ses contacts avec les bailleurs de fonds tant au niveau du gouvernement de la RD Congo, des agences du système des Nations Unies, des ambassades partenaires de la RD Congo et des ONGs internationales pour que le peuple bénéficiaire de ses projets améliore ses conditions de vie en mettant l'homme au centre de son propre développement. Le plan triennal 2012-2014 de IHUDAF peut être consulté sur son site.

Annexe II : Superficies emblavées en 2011 et nombre de bénéficiaires

No	Antennes	Superficies disponibles	Superficies emblavées	Nombre de ménages
1	Katsiru	10	10	252
2	Nyanzale	5	5	332
3	Kikuku	4	4	185
4	Bambo	30	30	784
5	Kishishi	11	11	166
6	Kibirizi	6	6	124
7	Tongo	3	3	223
8	Kalangala	28	28	150
9	Kanyanja II	124	55	225
10	Lutumba	35	35	50
11	Kanyanja I	8	4	25
12	Rugusa	40	38	62
13	Kibabi	6	3	227
Total		310 Ha	232 Ha	2805 ménages